

Mairie de CHEVINAY



CHEVINAY  
69210

Mairie de CHEVINAY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Délibération n° 13 - Séance du 26 mars 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars,  
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

**Présents** : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE, Emmanuelle SECCIA, Florian DOUHERET, Virginie LAMONTAGNE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Liliane DENIS.

**Absents excusés** : Sophie DOURS.

**Date de convocation** : 14 mars 2024

**OBJET : Demande de subvention au Département du Rhône**  
**dans le cadre de la participation de la Commune de Chevinay aux travaux d'alimentation**  
**et de desserte en eau potable au 527 route de la Croix de Crécy**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter l'aide du département du Rhône dans le cadre de la participation de la Commune, aux travaux d'alimentation et de desserte en eau potable au 527 route de la Croix de Crécy, à raison de 50 % du montant (17 640,61 €) fixé dans la convention établie entre la Commune de Chevinay, le SIDESOL et le propriétaire, soit 8820 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide du département du Rhône dans le cadre de la participation de la Commune, aux travaux d'alimentation et de desserte en eau potable au 527 route de la Croix de Crécy, à raison de 50 % du prix convenu, soit 8820 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Le Maire,  
Richard CHERMETTE

Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture